



Communiqué inter organisations IADE du 23 mars 2021

Jeudi 18 mars 2021, toute la filière des Infirmier(e)s-Anesthésistes Diplômé(e)s d'Etat (IADE) attendait la confirmation par l'Assemblée nationale de la reconnaissance de leur exercice en pratique avancée déjà votée à l'unanimité par le Sénat. Une quinzaine d'IADE, venue de toute la France, Corse comprise, s'était symboliquement rassemblée devant l'Assemblée nationale pour remercier les très nombreux députés qui nous soutiennent, y compris au sein de la majorité actuelle.

La veille de la séance publique, le gouvernement avait déposé l'amendement 162 ayant pour objet de supprimer l'article 1^{er} Bis AA qui favorisait la reconnaissance des infirmier(e)s-anesthésistes en pratique avancée. A la suite d'une habile suspension de séance, l'arrivée précipitée de députés LREM, jusqu'alors absents de l'hémicycle, a rendu possible le vote d'adoption de cet amendement supprimant l'article 1^{er} Bis AA (39 votes Pour – 37 votes Contre). Cette façon de procéder n'est pas nouvelle mais laisse un goût très amer à des professionnels de santé épuisés par des mois de lutte contre la Covid-19 et attise un sentiment de révolte qui va sérieusement entamer leur implication dans la gestion de la 3^{ème} vague qui s'annonce.

Les organisations représentatives des IADE et de leurs étudiants saluent l'intégrité et la clairvoyance des parlementaires des deux chambres qui soutiennent notre profession et encouragent les autres à dépasser les injonctions partisans justifiées au moyen d'arguments parcellaires et tronqués.

Ces dernières semaines, les IADE ont construit un processus respectueux permettant un échange et une communication vertueuse avec les représentants de la nation. Ce mode d'action s'est brutalement brisé sur le cynisme mortifère qui règne depuis des années au sein de la haute technocratie ministérielle.

Nous prenons acte de cette volonté de rejet en plein regain épidémique et nous invitons l'ensemble des IADE et étudiant(e)s infirmier(e)s-anesthésistes à se rapprocher de leur direction pour leur expliquer les difficultés morales qu'ils rencontrent et la menace que cela fait peser sur leur investissement professionnel. Nous les appelons à argumenter auprès de leurs administrateurs l'intérêt pour les hôpitaux et les cliniques d'avoir des étudiants respectés dans leur formation et des IADE reconnus à la hauteur de la véritable activité qu'ils produisent au sein de ces structures. Prenons le temps de la discussion avec nos directeurs ainsi qu'avec nos chefs de service ; portons nos valeurs et la qualité de notre exercice. A présent, la pédagogie doit également s'orienter vers les interlocuteurs de terrain car le rapport de force qu'on nous impose impactera directement nos établissements déjà grandement en tension.

Conscients du contexte sanitaire, nous avons été responsables dans nos méthodes de promotion et de défense de notre exercice professionnel mais il est maintenant évident qu'une colère froide, favorisée par une tangible fatigue physique et morale, risque de s'exprimer.

Il est encore possible de désamorcer cette exaspération grandissante : le Ministre des solidarités et de la santé, Monsieur Olivier Véran, doit enfin prendre en compte la demande de reconnaissance des IADE et très rapidement recevoir leurs représentants. Nous sommes même prêts à offrir le café.

SNIA

president@snia.net

UFMICT CGT

ufmict@sante.cgt.fr

SOFIA

sofia.iade.france@gmail.com

CEEIADE

g-rouby@chu-montpellier.fr

**LES COLLECTIFS
REGIONAUX IADE**

collectif.iade.france@gmail.com

CNPIA

jp.anthony@cnpia.fr

ANEIA

aneia.asso@gmail.com